



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Texte intégral du discours Royal à la 31ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un discours à la 31ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine qui s'est ouverte dimanche à Nouakchott et dont les travaux sont consacrés à la thématique de la lutte contre la corruption.

Voici le texte du discours royal dont lecture a été donnée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Nasser Bourita:

"Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Excellence, Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui être Africain, c'est vivre sur une terre qui constitue, en bien des domaines, un vivier de compétences et de talents, un vivier tel, qu'il permettra de dépasser rapidement certaines étapes, et d'accélérer le développement par une exploitation rationnelle de nos ressources.

A cet égard, la mise en place d'une zone de libre-échange continentale africaine, la ZLECA, nous offre un cadre exceptionnel de dynamisation des échanges ; elle prépare l'ancrage de notre développement économique dans un espace intégré et, elle permettra, grâce à plus d'un milliard de consommateurs, de renforcer la compétitivité africaine.

Le processus institutionnel et financier de réforme engagé avec audace par Notre Frère, Son Excellence Monsieur le Président Paul Kagamé, mettra notre continent sur la trajectoire d'un changement majeur, durable et irréversible.

Cette œuvre est le reflet d'une réelle prise de conscience ; elle nous indique qu'il est temps de bâtir des institutions efficaces, dotées de la meilleure gouvernance possible. Ces institutions constitueront autant d'outils nécessaires, pour inverser la spirale de la pauvreté et asseoir, à chaque étape, l'émergence de l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous le savons tous, la dynamique en cours, masque malaisément une réalité moins radieuse. Trop d'entraves et de difficultés, minent encore les efforts, qui conduiront à l'émergence.

Parmi les obstacles majeurs, se dresse le mal endémique de la corruption, qui ronge nos sociétés, et que notre Sommet retient opportunément comme thème central.

La corruption, ce n'est pas seulement un problème moral ou éthique.

La corruption a aussi un coût économique, qui grève le pouvoir d'achat des citoyens, et notamment des plus pauvres. Dans certains secteurs d'activité, elle représente 10% du coût de production.

La corruption pervertit les règles de la démocratie et sape l'Etat de Droit ; elle dégrade la qualité de vie et favorise la criminalité organisée, l'insécurité et le terrorisme.

Partout, nous constatons des signes positifs et des efforts soutenus, pour freiner ce mal. Et les mesures prises portent leurs fruits : des progrès notables sont visibles.

Dans le combat sans relâche contre la corruption, certains pays de notre continent, et ils sont nombreux, obtiennent de meilleurs résultats que d'autres, parfois plus développés. Ces modèles nous engagent tous à suivre la même voie.

Les réformes institutionnelles entreprises au sein de l'Union Africaine contribueront également à faire émerger une culture de lutte contre ce fléau.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc a, pour sa part, pris conscience des effets dévastateurs de la corruption. Il a décidé de ne ménager aucun effort pour en venir à bout.

Ayant ratifié, en 2007, la Convention des Nations Unies contre la corruption, le Royaume du Maroc a développé son arsenal institutionnel et juridique. Ainsi, nous nous sommes mis en conformité avec les standards internationaux.

Pour canaliser et ordonner ces efforts, le Royaume du Maroc s'est doté, en 2015, d'une Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, et a créé la Commission Nationale anti-corruption, chargée d'assurer la mise en œuvre de cette stratégie.

S'étalant sur dix ans, elle vise à l'horizon 2025, à inverser la tendance de manière visible et irréversible, à renforcer la confiance des citoyens, enfin à améliorer l'intégrité et le climat des affaires, tout en renforçant le positionnement du Royaume à l'international.

Devenue institution constitutionnelle, l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et la Lutte contre la Corruption, a récemment vu ses prérogatives élargies et sa mission de veille renforcée.

Conformément à la nouvelle législation, elle renforcera l'action pluridimensionnelle menée concomitamment par le gouvernement et le pouvoir judiciaire, en ce domaine.

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

L'Afrique d'hier n'est pas l'Afrique d'aujourd'hui.

La lutte contre ce fléau requiert une mise en synergie de toutes les expériences et des expertises, dans le cadre d'une vision commune que partagent tous les partenaires. Elle ne peut

en aucun cas devenir une nouvelle forme de domination et de pression.

L'Afrique des enclaves, l'Afrique des comptoirs, est bel et bien finie.

Mais, la corruption n'est pas l'apanage de l'Afrique. Ce fléau ne lui est pas spécifique. Il s'agit d'un phénomène mondial ; il sévit dans les pays du Nord, comme dans ceux du Sud, et il risque de mettre à mal la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), décidés à l'échelle internationale.

Nous nous réjouissons de la prise de conscience collective, et de la volonté déterminée, qui permettront d'endiguer ce phénomène.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La corruption n'est pas une fatalité africaine.

La lutte contre ce fléau doit être érigée en priorité, car il s'agit du plus grand obstacle au développement économique et social, et à l'épanouissement de notre jeunesse.

Le bien de nos peuples passe par la prévention et la responsabilisation de tous les acteurs de nos sociétés.

Ce chantier nécessite un engagement politique sincère : il est possible de faire face à la corruption grâce aux efforts soutenus de l'action publique, et à la nécessaire implication civique.

Pour maintenir le cap dans ce combat, et réussir les réformes institutionnelles engagées, la concertation permanente sera nécessaire. Tel est le prix qui emportera l'adhésion de tous, et donnera de l'autorité à notre organisation.

Pour cela, nous nous devons de mettre en cohérence les paroles et les actes à chacun de nos rendez-vous.

Aussi, Je suis convaincu que Son Excellence le Président Muhammadu Buhari marquera de son sceau cette nouvelle étape. Je connais sa détermination, sa capacité à convaincre et à fédérer pour créer l'élan nécessaire, pour traquer toutes les formes et les pratiques de corruption à tous les niveaux.

Gagner cette bataille, c'est façonner l'Afrique que nous voulons laisser à nos enfants : une Afrique apaisée, prospère et solidaire.

Je vous remercie".

MAP 02/07/2018